

Consignes à respecter en prévention du COVID-19



A l'attention des visiteurs



L'hygiène des mains

Pratiquer un lavage des mains soit au savon soit par friction hydro-alcoolique dès son arrivée et avant de repartir



Accès

L'accès au site ne peut se faire que par l'entrée principale.

Le port du masque

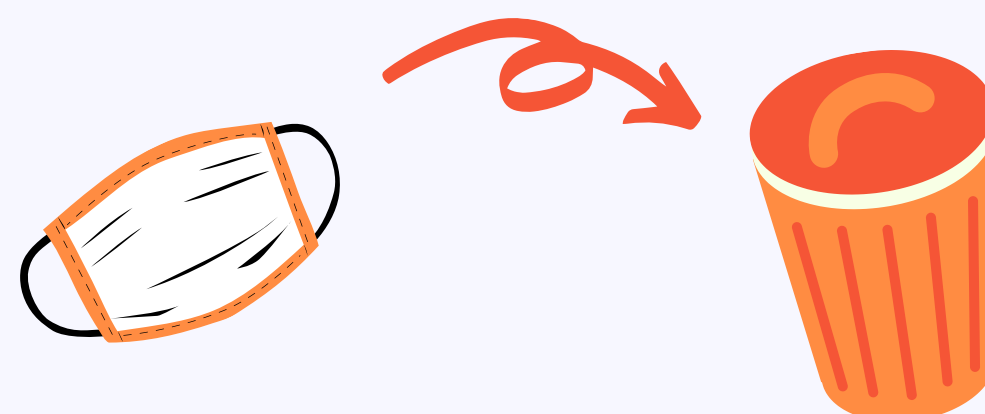
Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du Vinatier.

Se laver les mains avant de mettre un masque et après l'avoir porté.

Il doit couvrir la bouche et le nez et ne doit pas être porté sous le menton.



Après utilisation, jeter le masque dans une poubelle.



La prise de rendez-vous

Afin de gérer les flux, toute personne souhaitant se rendre sur le site doit prendre un rendez-vous selon les autorisations et les modalités en vigueur sur l'établissement.